

■ Régions • Auvergne-Rhône-Alpes • Bourgogne-Franche-Comté • Centre-Val de Loire • Nouvelle-Aquitaine • Occitanie • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Intercommunalités • Agglomération de Nevers • Agglomération du Puy en Velay • Agglopolys • Angers Loire Métropole • Bourges • CARENE • Clermont Auvergne Métropole • Forez-Est • Le Grand Charolais • Limoges



Métropole • Loire Forez • Loire Layon Aubance • Mauges Communauté • Montluçon Communauté • Moulines Communauté • Nantes Métropole • Orléans • Pays d'Anenis • Riom Limagne et Volcans • Roannais Agglomération • Romorantinois et Monestois • Saint-Etienne-Métropole • Saumur Val de Loire • Territoire Vendômois • Touraine-Est Vallées • Touraine-Ouest Val de Loire • Tours Métropole Val de Loire • Vichy Communauté • Vierzon Sologne Berry ■ SICALA • Allier • Cher • Haute-Loire • Nièvre



Contrat Territorial Plaine Alluviale de la Loire Auvergn-Bourguignonne 2022-2024

*1^{er} Comité de Pilotage
08 Décembre 2022*

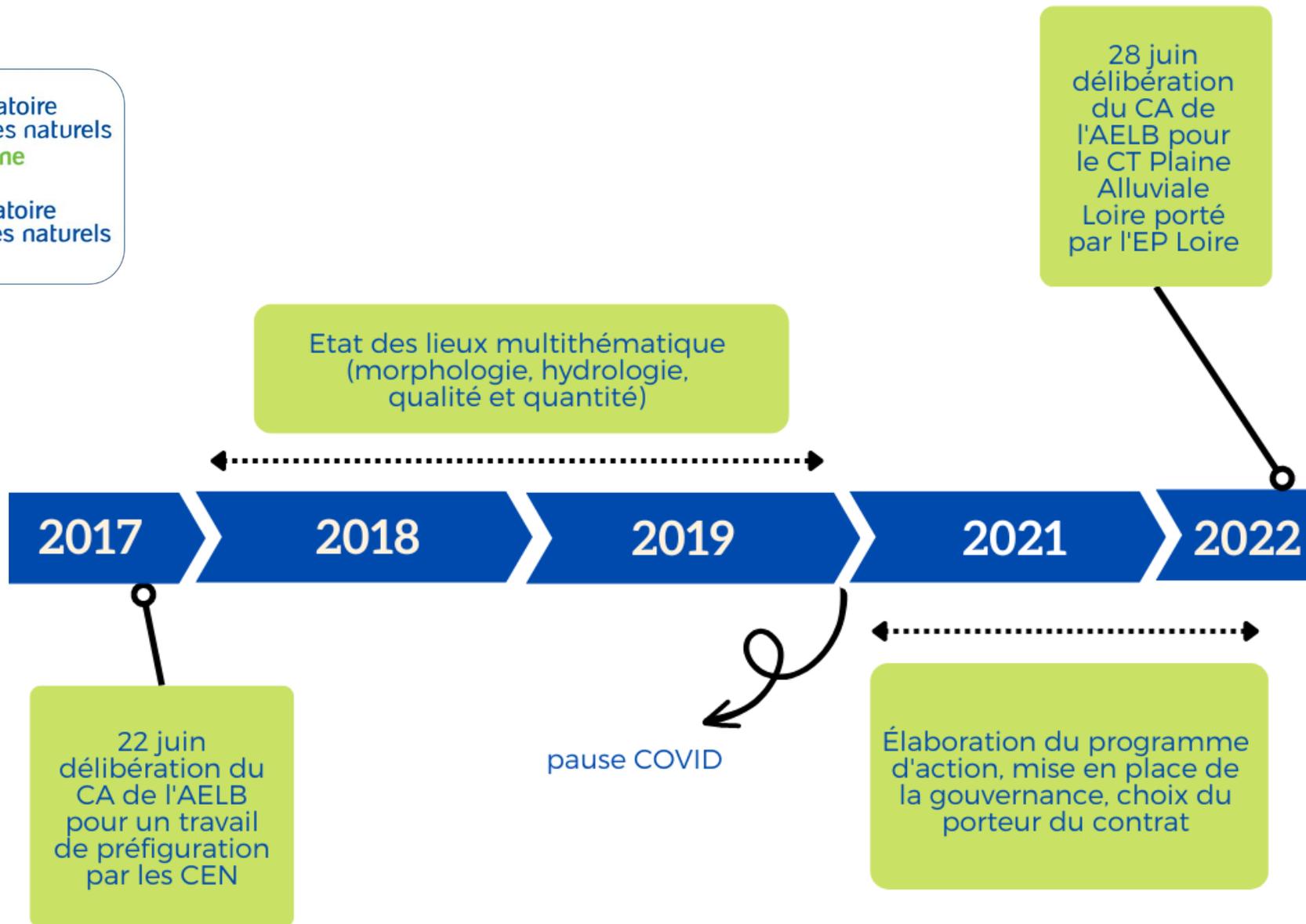


Établissement public de l'État

SOMMAIRE

1. Rappel sur le contrat territorial
2. Point sur le FEDER Loire
3. Les actions prévues pour 2023
4. Les points à aborder
5. Echange sur les attentes avec les membres du COPIL

HISTORIQUE 2017 - 2022



RAPPEL SUR LE CT PLAINES ALLUVIALES DE LA LOIRE 2022-2024

Le territoire

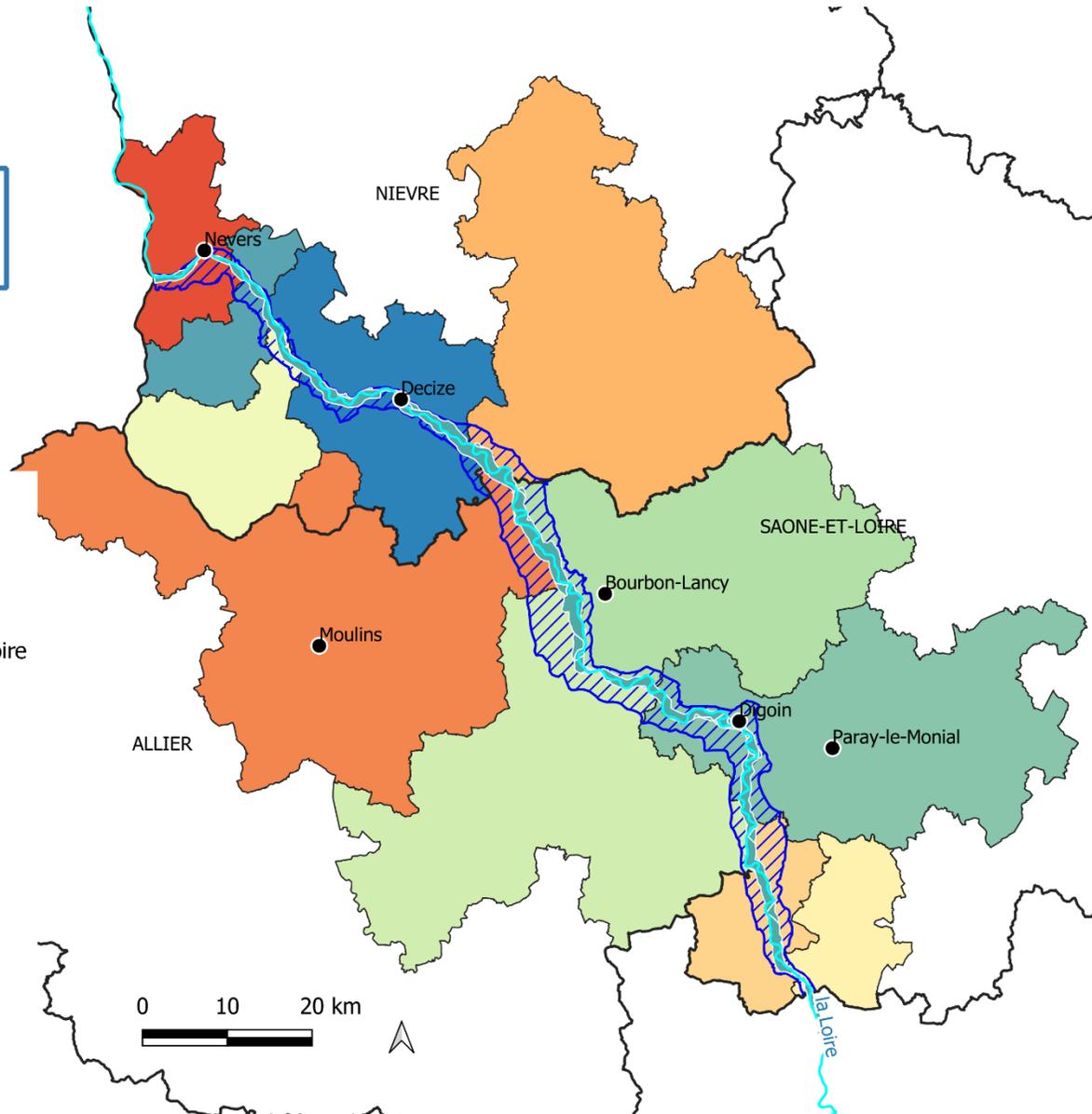
Territoire du contrat territorial de la plaine alluviale de la Loire Auvergnno-Bourguignonne

Légende

- La Loire
- Espace de mobilité fonctionnel
- Limites départementales
- Périmètre du CT Plaine Alluviale de la Loire

EPCI

- CA Nevers Agglomération
- CA Moulins Communauté
- CC Bazois Loire Morvan
- CC Marcigny
- CC Semur en Brionnais
- CC Nivernais Bourbonnais
- CC Entr'Allier Besbre et Loire
- CC Entre Arroux, Loire et Somme
- CC Le Grand Charolais
- CC Loire et Allier
- CC Sud Nivernais



2 régions

3 départements

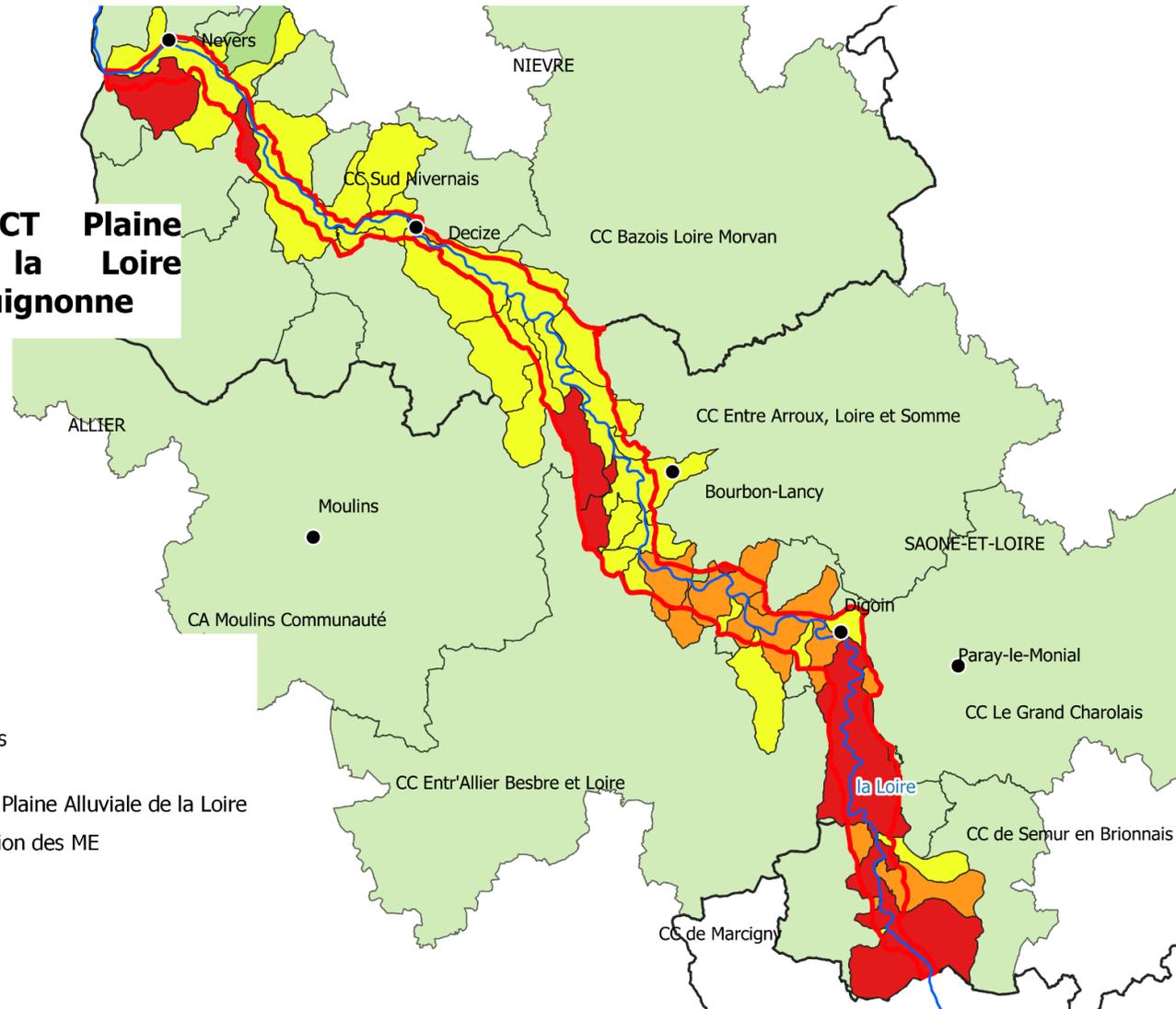
11 EPCI

62 Communes

RAPPEL SUR LE CT PLAINES ALLUVIALES DE LA LOIRE 2022-2024

Le territoire

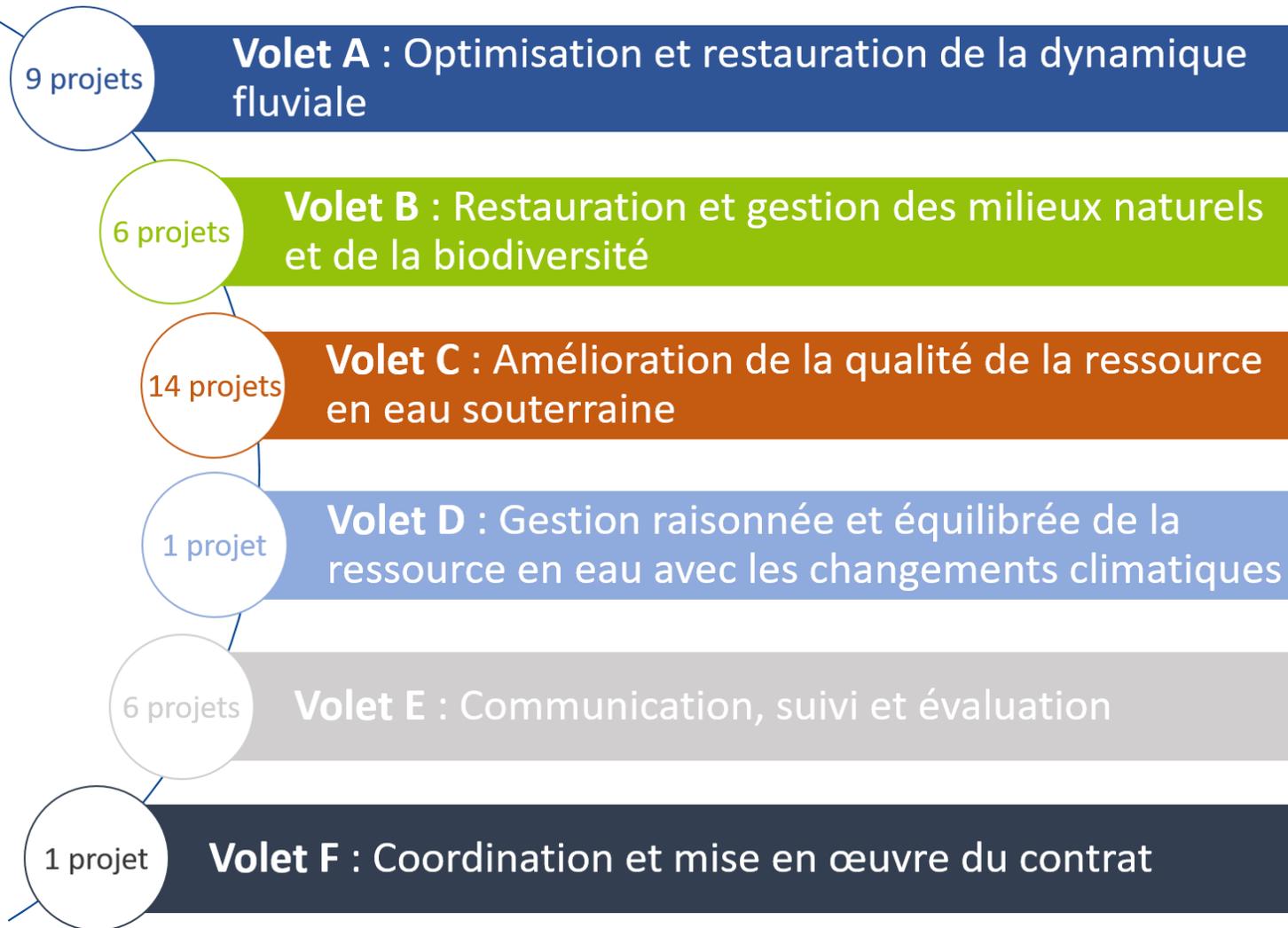
Territoire du CT Plaines Alluviales de la Loire Auvergnobourguignonne



- 718 km²
- 4 masses d'eau Loire
- 10 ME superficielles supplémentaires
- 18 portions de ME superficielles
- 1 masse d'eau souterraine

- Communes
- La Loire
- Limites départementales
- EPCI
- Périmètre pédo-géo CT Plaines Alluviales de la Loire
- Périmètre final avec intégration des ME
- Bon état
- Etat moyen
- Etat médiocre
- Etat mauvais

RAPPEL SUR LE CT PLAINES ALLUVIALES DE LA LOIRE 2022-2024



37 projets

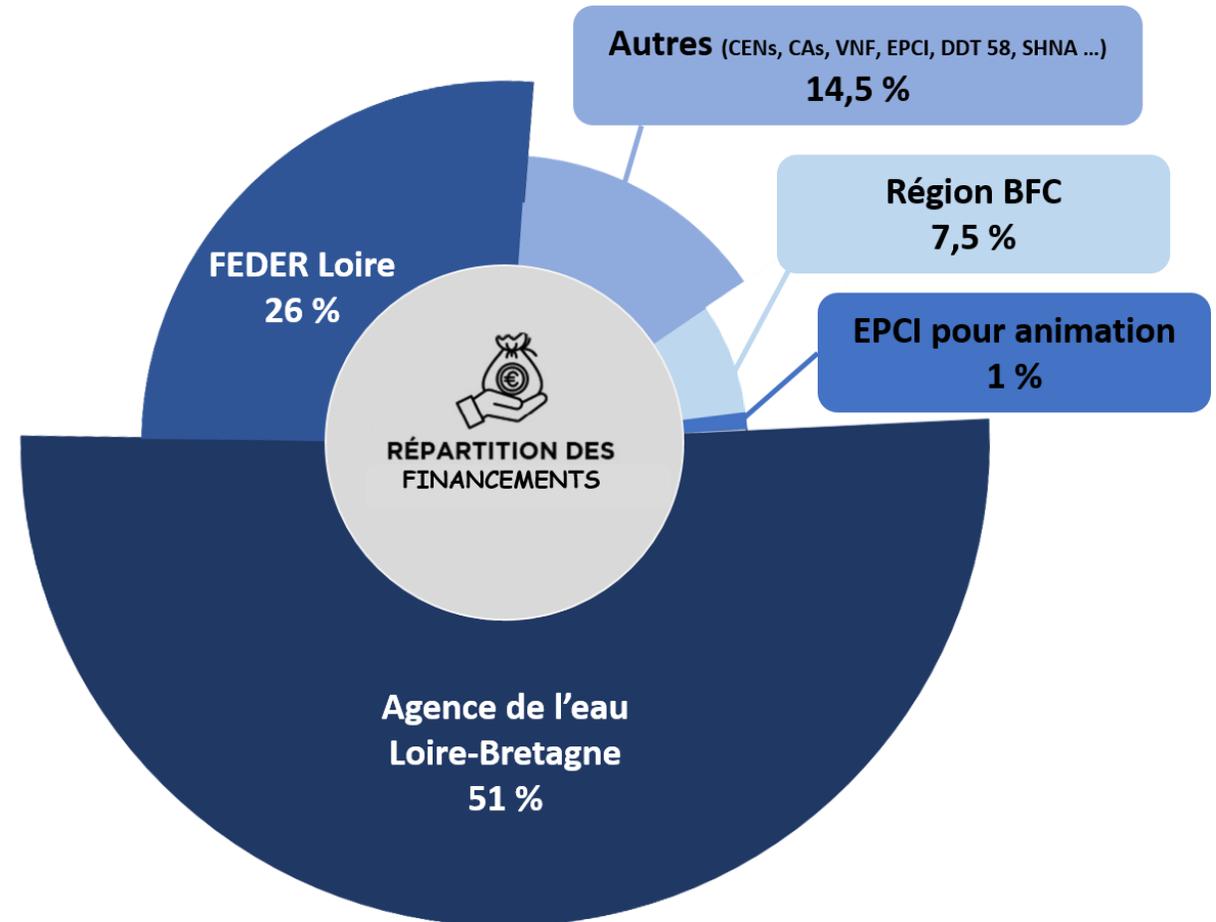


22 maîtres d'ouvrages

RAPPEL SUR LE CT PLAINES ALLUVIALES DE LA LOIRE 2022-2024



3 215 295€
Coût prévisionnel
phase 1



SOMMAIRE

1. Rappel sur le contrat territorial
2. Point sur le FEDER Loire
3. Les actions prévues pour 2023
4. Les points à aborder
5. Echange sur les attentes avec les membres du COPIL

LE FEDER LOIRE

- Documents de mise en œuvre (DOMO) à disposition sur demande
- Animation CT : chiffrage en cours d'étude à l'EPL pour les CT
- Seuil minimal d'aide FEDER Loire à 25 000€ → pour des taux à 30% : dépense minimal de 83 333 €
- 20% d'auto-financement minimum obligatoire

Possibilités pour atteindre les seuils imposés :

- Regroupement pluriannuel de demandes subvention
- Regroupement de plusieurs actions en une seule, du même maître d'ouvrage ou non, sous condition que le tout reste éligible à une seule fiche action du FEDER Loire. Dans le cas où une demande est réalisée entre différents maîtres d'ouvrage, une convention devra être établie.

Rappel pour subvention AELB

- Seuil minimal de dépenses pour travaux : 8 000 € HT
- Seuil minimal de dépenses pour autres projets (sauf communication et sensibilisation): 5 000 € HT
- Seuil maximal de dépenses pour communication : 20 000 €
- Seuil minimal de dépenses pour sensibilisation : 5 000 €

SOMMAIRE

1. Rappel sur le contrat territorial
2. Point sur le FEDER Loire
3. Les actions prévues pour 2023 (sous réserve de financement possible)
4. Les points à aborder
5. Echange sur les attentes avec les membres du COPIL

ACTIONS PRÉVUES POUR ENGAGEMENT EN 2023

Le volet A : la dynamique fluviale

En rouge : FEDER Loire à réétudier pour atteindre les seuils
En rose : financement encore à définir

	Fiche action	MO	Montant prévisionnel total phase 1 par MO	Montant prévisionnel 2023
volet A : optimiser et restaurer la dynamique fluviale sur le territoire du CT	A11 : étude/suivi de l'évolution de la dynamique fluviale	EP Loire	145 366 €	145 366 €
	A23 : maîtrise foncière des zones d'érosion à enjeux	CEN Bourgogne	184 532 €	21 000 €
		CEN Allier	26 488 €	18 059 €
	A24 : étude de faisabilité et travaux de restauration de la dynamique fluviale	CEN Bourgogne	390 533 €	41 000 €
		CEN Allier	391 183 €	44 850 €
	A31 : diagnostic de petits affluents directs	CA NA	37 788 €	37 788 €
		CC LA	1 666 €	1 666 €
		CCBLM	6 493 €	6 493 €
		CC SN	10 070 €	10 070 €
		CC LGC	2 636 €	2 636 €
		CC M	5 802 €	5 802 €
		CC SB	14 543 €	14 543 €
	A32 : travaux de restauration écologique de la Loire et des affluents directs	FDAAPPMA 03 (pour CA MC)	12 446 €	12 446 €
		FDAAPPMA 03 (pour CC EABL)	13 230 €	13 230 €
		CC EALS	3 920 €	3 920 €
A41 : cellule d'assistance technique dynamique fluviale	CEN Bourgogne	34 720 €	18 000 €	
	CEN Allier	40 820 €	22 080 €	
	TOTAL		438 379 €	

A11 EPL : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (43 610 €) ; 20% Auto

A23 CEN Bourgogne : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (6 300 €) ; 20% Auto

A23 CEN Allier : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (5 418 €) ; 20% Auto

A24 CEN Bourgogne : 50% AELB ; 50% Région BFC

A24 CEN Allier : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (13 455 €) ; 20% Auto

A31 avec groupement : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (32 578 €) ; 20% Auto

A32 CC BLM : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (5 829 €) ; 20% Auto

A41 CEN Bourgogne : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (5 400 €) ; 20% Auto

A41 CEN Allier : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (6 624 €) ; 20% Auto

ACTIONS PRÉVUES POUR ENGAGEMENT EN 2023

Le volet B : les milieux naturels aquatiques et la biodiversité

En rouge : FEDER Loire à réétudier pour atteindre les seuils
En rose : financement encore à définir

	Fiche action	MO	Montant prévisionnel total phase 1 par MO	Montant prévisionnel 2023
volet B : restaurer et gérer durablement les milieux naturels et la biodiversité	B11 : inventaire, étude des fonctionnalités et hiérarchisation des ZH	CEN Bourgogne	139 060 €	37 000 €
		CEN Allier	80 480 €	45 950 €
	B13 : rédaction et m_oe de programmes de restauration ZH prioritaires	CD 58	263 788 €	132 000 €
	B21 : études et travaux de restauration des annexes fluviales prioritaires	FDAAPPMA 58	149 250 €	32 000 €
		FDAAPPMA 03	100 000 €	10 000 €
	B31 : étude locale de caractérisation des ZEC	EP Loire	15 000 €	15 000 €
	B41 : aménagement/suppression des ouvrages transversaux	VNF	90 000 €	60 000 €
	TOTAL			331 950 €

B11 CEN Bourgogne : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (11 100 €) ; 20% Autres

B11 CEN Allier : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (13 785 €) ; 20% Auto (EPCI)

B12 CEN Bourgogne : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (6 300 €) ; 20% Autres

B12 CEN Allier : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (5 418 €) ; 20% Autres

B13 CD 58 : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (39 600 €) ; 20% Auto

B21 FDAAPPMA 58 : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (9 600 €) ; 20% Auto

B21 FDAAPPMA 03 : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (3 000 €) ; 20% Auto

B31 EPL : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (4 500 €) ; 20% Auto

B41 VNF : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (18 000 €) ; 20% Auto

ACTIONS PRÉVUES POUR ENGAGEMENT EN 2023

Le volet C : la qualité de l'eau souterraine

	Fiche action	MO	Montant prévisionnel total phase 1 par MO	Montant prévisionnel 2023
volet C : améliorer la qualité de la ressource en eau, notamment souterraine	C11 : étude vuln. territoire et pressions sur qualité eau	EP Loire	75 000 €	75 000 €
	C12 : diagnostic filières "bas niveau d'impact"	CdA Nièvre	62 900 €	62 900 €
		CdA Saone et Loire	62 900 €	62 900 €
	C13 : animation des filières "bas niveau d'impact"	CdA Allier	3 350 €	2 100 €
	C14 : animation collective réseau de partenaires agricoles du territoire	CdA Nièvre	10 656 €	6 780 €
		CdA Saone et Loire	11 512 €	7 325 €
		CdA Allier	6 900 €	4 500 €
		BIOBOURGOGNE	9 260 €	5 860 €
	C15 : accompagnement collectif des exploitants	CdA Nièvre	7 560 €	5 010 €
		CdA Saone et Loire	7 927 €	5 252 €
		CdA Allier	4 400 €	4 400 €
		BIOBOURGOGNE	4 640 €	2 280 €
	C21 : etude territoriale de sensi agri bio (sensibio)	BIOBOURGOGNE	53 000 €	53 000 €
	C22 : diagnostic d'exploitation préalable à l'accompagnement individuel	CdA Nièvre	32 145 €	20 518 €
		CdA Saone et Loire	34 730 €	6 300 €
		CdA Allier	10 800 €	22 168 €
		BIOBOURGOGNE	14 040 €	7 920 €
	C23 : accompagnement individuel des exploitations en polyculture élevage	CdA Nièvre	6 953 €	1 140 €
		CdA Saone et Loire	10 602 €	2 463 €
		CdA Allier	3 225 €	900 €
C24 : accompagnement individuel exploitation à dominante céréalière	CdA Nièvre	12 744 €	2 280 €	
	CdA Saone et Loire	7 045 €	1 232 €	
	CdA Allier	6 451 €	1 800 €	
C25 : développement de l'agriculture biologique	CdA Nièvre	3 465 €	1 140 €	
	CdA Saone et Loire	3 744 €	1 232 €	
	CdA Allier	2 700 €	900 €	
	BIOBOURGOGNE	14 100 €	5 940 €	
C34 : expérimentation démarche participative "Co-click'eau"	CdA Saone et Loire	33 140 €	20 577 €	
	TOTAL			393 817 €

Actions avec seuils inférieurs demandés par AELB :

C13 CdA Allier : 2100 €

C14 CdA Allier : 4 500 €

C15 CdA Allier : 4 400 €

C15 BIOBOURGOGNE : 2 280 €

C23

C24

C25 pour CdAs

➤ **Regroupements possible**

ACTIONS PRÉVUES POUR ENGAGEMENT EN 2023

Le volet D : la gestion quantitative

	Fiche action	MO	Montant prévisionnel total phase 1 par MO	Montant prévisionnel 2023
volet D : améliorer les connaissances sur la ressource et les usages	D11 : atelier d'échange/concertation gestionnaire/usager	EP Loire	7 500 €	5 000 €
	TOTAL			5 000 €

En rose : financement encore à définir
En jaune : FEDER Loire possible si regroupement

D11 : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (1 500 €) ; 20% Auto

Les volet E : communication, suivi et évaluation

	Fiche action	MO	Montant prévisionnel total phase 1 par MO	Montant prévisionnel 2023
volet E : communiquer, suivre et évaluer les actions du CT	E11 : sensibilisation des scolaires et du grand public aux enjeux de l'eau et de la dynamique fluviale	CA NA	12 000 €	5 000 €
		CC LA	1 000 €	
		CC BLM	1 500 €	
		CC SN	6 000 €	
		CC EALS	2 000 €	
	E12 : communication autour des actions du CT	EP Loire	41 000 €	4 250 €
	E21 : suivi du volet A	SHNA	7 600 €	10 930 €
	E23 : suivi du volet C	EP Loire	76 000 €	20 000 €
	TOTAL			40 180 €

E11 : 50% AELB ; 50% Auto

E12 EPL : 50% AELB ; 30% FEDER Loire (1 275 €) ; 20% Auto

E21 SHNA : 50 % AELB ; 50% Autres

E23 EPL : 50% AELB ; 50% Autres

ACTIONS PRÉVUES POUR ENGAGEMENT EN 2023

Le volet F : coordination du CT

	Fiche action	MO	Montant prévisionnel total phase 1 par MO	Montant prévisionnel 2023
volet F : mise en œuvre et suivi du CT	F11 : coordination et suivi du CT	EP Loire	181 389	60 463 €
	TOTAL			60 463 €

F11 : 50% AELB ; X% FEDER Loire (XX€) ; X% EPCI

ACTIONS PRÉVUES POUR ENGAGEMENT EN 2023

Récapitulatif financier pour AELB

☐ Dépenses prévisionnelles pour 2023 :

Volet A : 438 379 €

Volet B : 331 950 €

Volet C : 393 817 €

Volet D : 5 000 €

Volet E : 40 180 €

Volet F : 60 463 €

➤ **TOTAL = 1 269 789 €, soit 634 895 € d'aide AELB**

Dans l'échéancier d'engagement AELB, les aides totales 2023 ont été estimées à 784 051 €

→ Dans le cas ci-dessus, l'enveloppe financière du budget AELB 2023 est respecté.

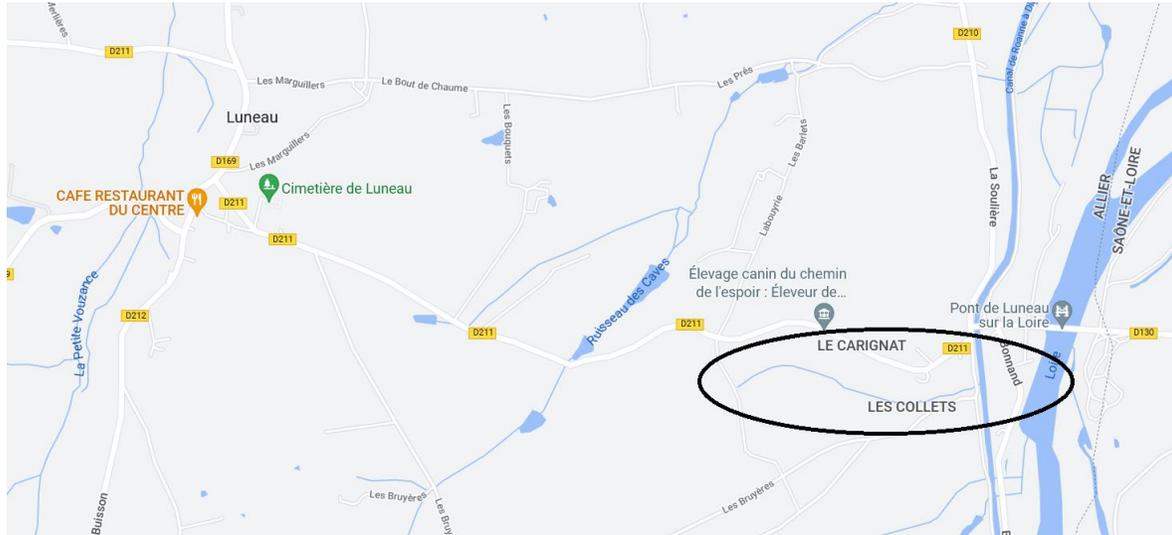
→ 149 156 € de dépenses de « marge » sur le budget 2023

SOMMAIRE

1. Rappel sur le contrat territorial
2. Point sur le FEDER Loire
3. Les actions prévues pour 2023 (sous réserve de financement possible)
4. Les points à aborder
5. Echange sur les attentes avec les membres du COPIL

LES POINTS À ABORDER

Intégration d'un cours d'eau à l'action A32 « travaux de restauration des affluents » ?



CE en amont : source



CE en amont : bois



CE amont aqueduc



CE aval aqueduc

LES POINTS À ABORDER

Conventions de groupement pour A31 « diagnostic des petits affluents » et E11 « sensibilisation scolaire »

❖ A31 « diagnostic des petits affluents »

Concernés : CA NA ; CC LA ; CC BLM ; CC SN ; CC LGC ; CC M ; CC SB ; FDAAPPMA 03 ; CC EALS

Avantages

- Mutualiser les demandes de subvention AELB et FEDER Loire
- Une seule procédure de marché public
- Fédérer les acteurs du territoire autour même problématique

Inconvénients

- Une collectivité doit se porter volontaire pour être « chef de fil »
- Peut être plus long à mettre en route

E11 « sensibilisation scolaire »

Concernés : CA NA ; CC LA ; CC BLM ; CC SN ; CC NB ; CC EALS

Avantages

- Idem

Inconvénients

- Idem

LES POINTS À ABORDER

Les élus référents sur le territoire du CT

- **Présidente du comité de pilotage:** Madame GUEUGNEAU Edith

Avec l'appui sur les secteurs amont et aval :

- **Secteur amont (entre Iguerande et Digoin) :** Monsieur NIGAY Thierry
- **Secteur aval (entre Decize et le bec d'Allier) :** Monsieur MALETRAS Maurice

LES POINTS À ABORDER

Les élus référents sur le territoire du CT

❖ Quelle importance d'avoir un Président de COPIL et des élus référents :

- Apporter un portage politique à la démarche
- Appuyer la cellule d'animation

❖ Quelle(s) implication(s) au quotidien :

- Participation aux différents COPIL du CT (min. 1/an)
- Signer les différents documents (courrier, invitation, lettre d'information,...)



CONCLUSION

Sur les financements :

- Revoir au cas par cas ce qui est possible pour obtenir du FEDER Loire
- Sinon, voir quels autres financements sont possibles ? (FEDER BFC, FEADER BFC, ... ?)
- En attente des retours des dernières données financières manquantes pour 2023

Sera organiser en 2023 :

- Un comité technique pour le volet agriculture et qualité de l'eau, premier trimestre 2023
- Des réunions d'échanges autour de sujets spécifiques
- Un comité de pilotage pour l'évaluation de l'année 2023 et la planification de l'année 2024

En attente de réponses pour :

- Les deux conventions pour A31 et E11

ATTENTES DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

